

Le lexique néolibéral en contexte : le cas des débats parlementaires à l'Assemblée Nationale (1998-2019)

Pierre Aigouy--Campoy

Université de Toulouse - pierre.aigouy11@gmail.com

Abstract

This study aims at defining lexical and thematic areas in which we can observe a neoliberal vocabulary. The main goal of the study is to formalize a repertoire of lexicon. Our corpus is made with the plenary session debates at the French Assemblée Nationale between 1998 and 2019. There are 193,710,532 occurrences, 5,550 texts, 161,225 forms and 56,277 hapax, i.e 0.03% occurrences and 34.91% forms. The method used for the analysis is based on «types généralisés» (TGEN, Lamalle and Salem, 2002). We choose three words linked with neoliberal ideology. We then make a subcorpus with all the text segments in which at least one of the three words appear : *gouvernance* (governance), *compétitivité* (competitiveness), *flexibilité* (flexibility). This subcorpus counts 865,996 occurrences, 22,942 forms, 22,886 text segments and 8,659 hapax, i.e 1% occurrences and 37.74% forms. The next step is to analyze in detail the lexical field of those three «key words» in order to complete the lexicological repertory. To achieve that, we start to make a hierarchical descendant clustering (Reinert, 1983). The analysis gives 7 thematic clusters. For each of them, we make a subcorpus which we submit to a new clustering. Finally, we analyze the associated forms for each of the subclusters in order to collect the terms linked with our key words and which seem to have a link with neoliberal ideology. The enriched repertory is then used to create a new subcorpus, larger than the first one, and which includes the text segments containing at least one of the three key words or one of the collected words.

Keywords : parliamentary debates, neoliberal discourse, textometry, lexicon

Résumé

Cette étude vise à circonscrire les espaces lexicaux et thématiques au sein desquels se déploie un vocabulaire néolibéral. L'objectif est de constituer un répertoire de lexique. Notre corpus est constitué de l'intégralité des débats en séance plénière à l'Assemblée Nationale entre 1998 et 2019. Il compte 193 710 532 occurrences, 5550 textes, 161 225 formes et 56 277 hapax, soit 0,03% des occurrences et 34,91% des formes. La méthode choisie pour l'analyse recourt à l'utilisation des types généralisés (TGEN, Lamalle et Salem, 2002). Sur la base de trois entrées lexicales dont la portée sémantique s'apparente à l'idéologie néolibérale, nous construisons un sous-corpus constitué de tous les segments de texte dans lesquels au moins l'un des trois termes se trouve. Il s'agit des termes suivants : *gouvernance*, *compétitivité*, *flexibilité*. Ce sous-corpus compte 865 996 occurrences, 22 942 formes, 22 886 segments de texte et 8659 hapax, soit 1% des occurrences et 37,74% des formes. Il s'agit ensuite d'analyser en détail l'environnement lexical cooccurent de ces trois « termes-pivots » afin d'enrichir le répertoire lexicologique. Pour ce faire, nous commençons par effectuer une classification descendante hiérarchique (CDH, Reinert, 1983). L'analyse débouche sur une classification en 7 classes thématiques. Pour chacune de ces classes, nous construisons un sous-corpus que nous soumettons à nouveau à une CDH. Enfin, nous analysons les formes associées à chacune des sous-classes afin de collecter les termes cooccurents de nos termes-pivots et qui nous semblent renvoyer à l'idéologie néolibérale. Le répertoire enrichi sert ensuite de base à une nouvelle analyse fondée sur un TGEN, afin de construire un sous-corpus plus conséquent qui cette fois comprend les segments de texte contenant au moins un des trois termes ou un des autres termes cooccurents de l'un de ces trois termes.

Mots clés : débats parlementaires, discours néolibéral, textométrie, lexique

1. Introduction

Cet article s'inscrit dans le cadre d'un travail de thèse consacré au discours politique néolibéral. La caractéristique principale du néolibéralisme réside dans le mouvement d'autonomisation de la sphère économique par rapport à la sphère sociale, comme si l'économie n'obéissait plus aux mécanismes de régulation et de structuration du champ social. (Borriello, 2017)

L'objet de la présente étude est de constituer un répertoire de lexique qui renvoie à cette idéologie. Pour ce faire, nous adoptons une approche méthodologique novatrice basée sur les types généralisés (TGEN, Lamalle et Salem, 2002). Plutôt que de sélectionner des entrées lexicales directement dans le corpus, nous définissons en amont de notre étude trois termes-pivots qui constituent le point de départ de notre analyse : *gouvernance*, *compétitivité*, *flexibilité*. Cette démarche "exogène" est justifiée par les spécificités du vocabulaire que nous étudions : l'axiome fort qui structure notre étude est que l'idéologie néolibérale imprègne le langage politique au point d'imposer un lexique spécifique. L'intérêt de l'étude réside donc dans le fait de combiner la méthodologie qui vient d'être exposée avec un travail textométrique plus traditionnel de classification thématique. Pour l'analyse de notre corpus, nous avons recours au logiciel de textométrie *Iramuteq* (Ratinaud, 2014).

Nous cherchons ainsi à voir dans quelle mesure il est possible de construire un regroupement lexical cohérent avec comme point de départ seulement trois termes-pivots. Notre étude va également nous permettre de circonscrire certains des imaginaires (Charaudeau, 2005) attachés à un tel lexique. La méthode mise en œuvre pour y parvenir est ici présentée en détail.

2. Constitution du premier sous-corpus à l'aide des termes-pivots

2.1. Méthode de constitution du sous-corpus

Le corpus « complet » que nous étudions compte 193 710 532 occurrences, 5550 textes, 161 225 formes et 56 277 hapax, soit 0,03% des occurrences et 34,91% des formes. Il est constitué des débats en séance plénière à l'Assemblée Nationale sur la période octobre 1998 - juin 2019.

C'est un corpus très volumineux et qui présente une forte hétérogénéité thématique ; il n'est pas exploitable en l'état. Une première approche méthodologique consiste à extraire des classes thématiques afin de les analyser séparément (Ratinaud et Marchand, 2015). Nous choisissons d'adopter une autre approche, qui consiste à qualifier l'évolution des discours à l'aide d'un lexique déterminé.

Nous commençons donc par choisir trois entrées lexicales dont l'emploi dans le discours relève du néolibéralisme. Les trois termes sélectionnés sont les suivants : *gouvernance*, *compétitivité*, *flexibilité*.

D'une part, la référence de plus en plus fréquente à la gouvernance dit beaucoup de la conception de l'État que sous-tend le néolibéralisme : une façon de gouverner et de gérer les affaires publiques comme si l'État était une entreprise. (Gobin *in* Durand, 2007)

D'autre part, la recherche effrénée de compétitivité indique la philosophie qui préside à la plupart des mesures de politique économique en régime néolibéral. Le discours politique commence à intégrer le terme dans les années 1970. Le besoin de compétitivité est souvent mobilisé par les responsables politiques pour justifier les mesures favorables aux entreprises. (Choplet *in* Durand, 2007)

Enfin, le besoin de flexibilité qui parcourt les discours politiques exprime un « mode de gestion » qui facilite l'adaptation d'une organisation dans un environnement en évolution et imprévisible. Le terme de *flexibilité* est très présent dans les discours sur le travail, afin d'exprimer l'idée selon laquelle une entreprise peut faire varier sa « quantité de main d'œuvre » en embauchant ou en licenciant, selon ses besoins du moment (Roubelat, p.217 in Durand, 2007).

Grâce à la méthode des types généralisés (TGEN, Lamalle et Salem, 2002), nous isolons au sein du corpus les segments de texte dans lesquels au moins l'un de ces trois mots apparaît. Nous construisons ensuite un sous-corpus composé de ces segments. Ce sous-corpus compte 865 996 occurrences, 22 942 formes, 22 886 segments de texte et 8659 hapax, soit 37,74% des formes et 1% des occurrences.

2.2 Classification descendante hiérarchique

Nous appliquons à ce corpus une classification descendante hiérarchique (CDH, Reinert, 1983). Nous demandons à Iramuteq d'analyser 15 000 formes maximum et nous fixons à 20 le nombre de classes terminales de la phase 1. Le nombre minimum de segments de texte par classe est fixé à 0, soit la valeur par défaut. Enfin, nous utilisons la méthode irlba, et ce pour toutes les classifications qui suivent.

Nous obtenons 7 classes thématiques, avec 20 188 segments classés, soit 88,21%. (fig.1)

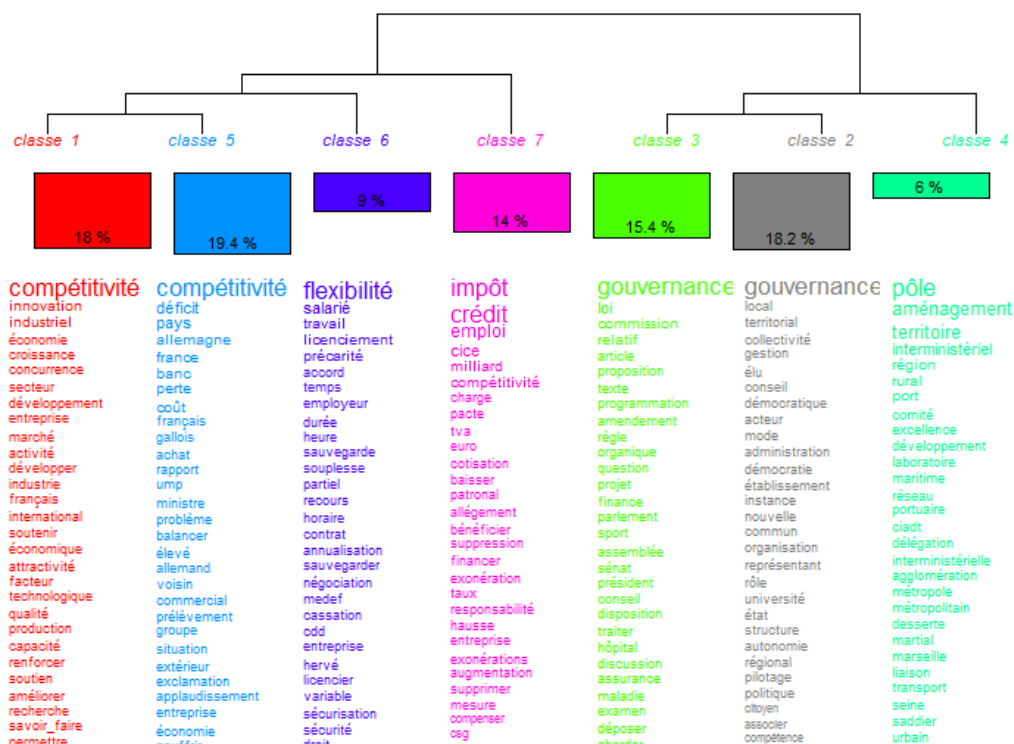


Fig.1 - Classification descendante hiérarchique du sous-corpus « gouvernance-compétitivité-flexibilité »

Deux groupes de classes se distinguent. Le premier groupe, à droite du dendrogramme, est composé de classes relatives à la gouvernance et à l'aménagement du territoire : il y est question du projet de loi organique relatif à la programmation et à la gouvernance des finances publiques (PLPGFP) (classe 3), de la gouvernance des collectivités territoriales et des établissements publics (classe 2) et de l'aménagement du territoire et plus précisément de

la création des pôles de compétitivité en 2004/2005 (classe 4). Au sein de ce groupe, nous voyons donc se distinguer deux dimensions de la gouvernance : une première qui relève plutôt de l'État centralisé et une seconde qui a trait aux collectivités territoriales. Il est ainsi intéressant de constater que ce concept est mobilisé dans les discours à deux échelons distincts. Par ailleurs, la présence de la classe 4 dans ce groupe s'explique par la question de l'aménagement du territoire, thème qui la rapproche de la classe 2.

Le second groupe de classes, à gauche du dendrogramme, comprend le vocabulaire prononcé dans le cadre des discussions relatives au crédit d'impôt compétitivité-emploi (CICE) et au pacte de responsabilité (classe 7), le vocabulaire relatif au travail et à sa flexibilisation, avec notamment la discussion sur la loi des 35 heures (classe 6), et enfin les questions de compétitivité, en lien avec le rapport Gallois et le diagnostic qu'il pose sur l'entreprise France (classe 5) et la compétitivité des entreprises françaises (classe 1).

Il est intéressant de constater que ce groupe de classes fait apparaître d'autres acceptions de la compétitivité. Il s'agit là d'une part d'une mesure fiscale, le CICE. D'autre part, le concept est mobilisé pour parler de « l'entreprise France ». Enfin, il s'agit des entreprises et de leurs performances. De la même façon que pour la gouvernance, la compétitivité est ainsi mobilisée dans les discours pour exprimer plusieurs réalités distinctes. Le terme apparaît à la lumière de cette analyse beaucoup plus polysémique que les deux autres termes-pivots. Par ailleurs, nous voyons que la flexibilité, comme nous pouvions nous y attendre, renvoie à des débats relatifs au travail ; c'est la discussion sur la loi relative aux 35 heures qui concentre l'emploi de ce terme.

3. Extraction des classes thématiques

Pour chacune des 7 classes thématiques, nous construisons un sous-corpus. Pour l'ensemble des classifications qui suivent, nous avons appliqué les paramètres suivants : nous avons demandé 10 classes terminales pour la phase 1 et nous avons fixé à 0 le nombre minimum de segments de texte par classe, c'est-à-dire la valeur par défaut. Par ailleurs, les segments de texte caractéristiques sont obtenus avec un calcul de significativité absolue, qui correspond à la somme des Chi2 des formes marquées du segment. Pour illustrer le contenu de certaines sous-classes, nous avons sélectionné le segment de texte avec le plus haut score de significativité.

Dans la plupart de ces sous-corpus, nous constatons après classification que le vocabulaire n'est pas aussi thématiquement homogène que ce que la première CDH laissait apparaître. L'explication de cette hétérogénéité intra-classe s'explique par la taille du corpus : 865 996 occurrences et 22 886 segments de texte. Une classification en 7 classes ne peut donc pas rendre compte de toute la variété et de toute la complexité thématique et lexicale d'un tel corpus. Pour chacune des classes, il y a donc un effet de halo qui fait que les termes les plus fréquents ont tendance à biaiser ce qui apparaît comme la nature thématique de la classe. Cette deuxième phase de l'analyse nous permet ainsi d'aboutir à des « mondes lexicaux stabilisés » (Reinert, 2008).

3.1. Sous-corpus « Aménagement du territoire et pôles de compétitivité » (classe 4)

Le sous-corpus composé des segments de la classe 4 comprend 45 681 occurrences, 5403 formes, 1212 segments de textes et 2764 hapax, soit 51,16% et 6,05% des occurrences. Nous avons fixé à 9000 le nombre maximal de formes analysées. La classification aboutit à 1178 segments classés, soit 97,19%.

Un premier groupe de classes comprend un vocabulaire lié à la gouvernance dans les collectivités territoriales, à la décentralisation et à la répartition des compétences entre les différents échelons d'une part (classe 1), et un vocabulaire relatif à des questions de transport d'autre part (classe 5). Le point commun de ces deux classes est leur dimension « territoriale » : la classe 1 traite de questions directement liées aux territoires et la classe 5 aborde la question territoriale par le truchement des transports, et donc des infrastructures qui y sont liées et qui sont nécessairement rattachées à des territoires délimités.

Le second groupe comprend un vocabulaire de l'aménagement du territoire (classe 4), lié aux pôles de compétitivité (classe 2) et relatif aux questions de recherche et d'innovation en lien avec ces pôles (classe 3). Ce groupe de classes est directement en lien avec les pôles de compétitivité et regroupe un vocabulaire plus homogène.

Si le second groupe de classes (classes 2, 3 et 4) présente un lexique directement lié à l'aménagement du territoire et aux pôles de compétitivité, le premier groupe (classes 1 et 5) semble englober des thématiques qui n'y sont pas directement liées. La classe 1 qui regroupe un vocabulaire relatif à la décentralisation élargit la focale et la classe 5 draine un vocabulaire qui n'était pas ressorti lors de la première classification. Au niveau des termes-pivots et au vu des segments de texte caractéristiques, quatre classes (classes 2,3,4,5) sont liées à la compétitivité alors qu'une seule est liée à la gouvernance (classe 1). L'élément qui fédère ces 5 classes est donc le thème de l'aménagement du territoire.

3.2. Sous-corpus « Gouvernance, questions sociales et de santé » (classe 3)

Le sous-corpus composé des segments de la classe 3 comprend 118 890 occurrences, 8769 formes, 3105 segments de textes et 4150 hapax, soit 47,33% des formes et 3,49% des occurrences. Nous avons fixé à 9000 le nombre maximal de formes analysées. La classification aboutit à 2596 segments classés, soit 83,61%.

La première classe qui se différencie regroupe un vocabulaire lié aux questions européennes (gouvernance de la zone euro) et au sport (classe 5). La deuxième classe présente un vocabulaire lié aux questions de santé et de réforme des universités, des collectivités et des entreprises publiques (classe 1).

Les trois dernières classes présentent des thématiques distinctes dont le point commun est le caractère procédural du vocabulaire qu'elles regroupent : les segments de texte font état de discussions sur des projets de loi. Il est question d'une part des débats sur l'articulation entre flexibilité et sécurité, sur la gouvernance de la sécurité sociale et sur la relation entre entreprises et « partenaires sociaux » (classe 4). D'autre part, il y a une présence de vocabulaire relatif aux discussions autour de plusieurs projets de loi distincts (classe 3). Enfin, un lexique ayant trait aux discussions relatives à la gouvernance des organismes publics est présent (classe 2).

Au sein de ces classes thématiques, il n'est plus du tout question du projet de loi relatif à la programmation et à la gouvernance des finances publiques. Nous sommes face à une agrégation de classes thématiques qui à première vue ne présente aucune cohérence d'ensemble. La classe-mère dont est issu ce sous-corpus semblait traiter du PLPGFP. Une forte présence de vocabulaire procédural est caractéristique de cette classe : *rapporteur, examen final, projet de loi, commission mixte paritaire, texte, séance, discussion*, etc.

L'examen détaillé de chacune des classes de la présente CDH révèle qu'elles présentent toutes du vocabulaire relatif à la discussion de textes de loi et au fonctionnement de l'Assemblée

Nationale, à l'exception de la classe 5. L'analyse des segments de texte caractéristiques nous permet de constater la présence de vocabulaire relatif à la discussion de textes de loi : *texte, légiférer, ordonnances, projet de loi, réforme*, etc. C'est donc cette dimension procédurale qui rapproche toutes ces classes de la thématique de la classe-mère : la discussion autour du PLPGFP. Le fil rouge du présent sous-corpus n'est donc pas thématique, mais bien formel. La classe 5 aborde quant à elle des questions relatives à la gouvernance, ce qui la rapproche de la classe-mère.

3.3. Sous-corpus « Gouvernance, Europe, questions sociales, santé, ville et écologie » (classe 2)

Le sous-corpus composé des segments de la classe 2 comprend 139 595 occurrences, 9721 formes, 3685 segments de texte et 4547 hapax, soit 46,78% des formes et 3,26% des occurrences. Nous avons fixé à 10 000 le nombre maximal de formes analysées. La classification aboutit à 3449 segments classés, soit 93,6%.

De cette classification émerge tout d'abord un vocabulaire lié aux questions européennes et à la gouvernance de l'UE et de la zone euro (classe 4). Une deuxième classe regroupe un vocabulaire lié à la représentation des salariés dans les conseils d'administration des entreprises et à la question de l'actionnariat salarié (classe 1). Les deux dernières classes sont relatives à la réforme des entreprises du service public (classe 2) et à des questions de santé publique, de politique de la ville, de biodiversité et d'écologie (classe 3) :

**** *rep_13 *file_2011 *annee_2011 *am_201103 *amj_20110316

pour ce qui est du renforcement de la gouvernance économique de l'Union Européenne et de la zone euro, il s'agit à la fois de finaliser la réponse globale à la crise et de renforcer le pilier économique de l'union économique et monétaire (classe 4)

**** *rep_13 *file_2008 *annee_2008 *am_200809 *amj_20080923

si vous vouliez aller jusqu'au bout, vous prendriez en compte les amendements que nous vous proposons sur le changement de mode de gouvernance des entreprises sur la présence des salariés dans les conseils d'administration, non pas simplement des salariés actionnaires mais des organisations syndicales représentant les salariés (classe 1)

**** *rep_13 *file_2009 *annee_2008 *am_200811 *amj_20081125

afin de lui donner les moyens de concrétiser sa nouvelle ambition, le projet de loi définit les missions du service public, transforme le groupe France télévisions en une entreprise unique dotée d'un nouveau modèle de gouvernance (classe 2)

**** *rep_13 *file_2011 *annee_2011 *am_201103 *amj_20110302

pour ce qui est de la gouvernance adaptée aux enjeux dont nous débattons, nous allons mettre en cohérence cette politique et ces outils dans le cadre d'une instance de gouvernance pluripartite rattachée au conseil d'orientation de la prévention des risques naturels majeurs et au comité national de l'eau (classe 3)

Si l'élément qui réunit toutes les classes semble être la question de la gouvernance, seule la classe 2 traite de la gouvernance des entreprises publiques et semble donc en lien direct avec la classe-mère dont elle provient. Nous trouvons ici différentes acceptions du terme *gouvernance* : il s'agit de désigner la gestion des entreprises privées et publiques (classes 1 et

2), le mode d'administration des institutions européennes (classe 4) et celui des organismes publics (classe 3). Nous observons donc la façon dont le concept de gouvernance s'applique à des réalités très distinctes.

Une analyse plus fine des segments de texte caractéristiques nous permet de comprendre le point commun à toutes ces classes. D'une part, la classe 4 qui regroupe un vocabulaire relatif aux questions européennes semble liée avec la classe-mère par le terme-pivot *gouvernance*. Ce n'est toutefois pas le même échelon dont il est question. Ici, il est question de gouvernance inter-étatique, là où la classe-mère semblait aborder la gouvernance sous un angle infra-étatique, territorial, à l'échelle des collectivités et des établissements publics. D'autre part, une analyse des segments de texte caractéristique permet de voir qu'il est question aussi bien dans la classe 1 que dans la classe-mère de *conseil d'administration*. C'est donc ce syntagme nominal qui fait le lien entre cette classe et la classe-mère. Enfin, la classe 3 aborde des enjeux de gouvernance à l'échelle des territoires, ce qui la rend thématiquement en cohérence avec la classe-mère.

3.4. Sous-corpus « Fiscalité, recherche, innovation et aménagement du territoire » (classe 7)

Le sous-corpus composé des segments de la classe 7 comprend 107 815 occurrences, 7233 formes, 2829 segments de texte et 3452 hapax, soit 47,73% des formes et 3,2% des occurrences. Nous avons fixé à 8000 le nombre maximal de formes analysées. La classification aboutit à 2699 segments classés, soit 95,40%.

Deux groupes de classes se détachent : le premier regroupe un vocabulaire lié à la baisse des charges patronales suite à la pérennisation du CICE (classe 3) et un vocabulaire relatif à la TVA et à la CSG (classe 2). Le second groupe comprend un vocabulaire lié à la recherche, à l'innovation et à l'aménagement du territoire (classe 5), ainsi qu'au CICE (classe 1) et au pacte de responsabilité (classe 4).

Ce sous-corpus est plus homogène que les précédents avec trois classes en lien direct (classes 3,1) ou indirect (classe 4) avec la thématique de la classe-mère. Les thématiques regroupent des questions de fiscalité, à l'exception de la classe 5. Toutes les classes ont trait à la compétitivité. En revanche, cette notion n'est pas toujours invoquée positivement. Par exemple, lorsqu'est évoqué le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), le locuteur ne défend pas nécessairement les vertus de la compétitivité. Le terme a été institutionnalisé et son usage a ainsi perdu de son caractère idéologique. C'est tout à fait comparable avec l'usage du terme *gouvernance* lorsqu'il est question du PLPGFP.

Concernant la classe 5, le lien avec la classe-mère semble résider dans la présence dans les segments de texte caractéristiques des deux classes des termes *milliard* et *crédit*. Le lien entre cette classe et la classe-mère réside donc dans les questions financières et budgétaires qui leur sont communes. La classe 5 aborde également la question des pôles de compétitivité, terme qu'on retrouve dans les segments de texte caractéristiques de la classe-mère, avec une acception différente, puisqu'il y est question du CICE.

3.5. Sous-corpus « Travail et compétitivité des entreprises » (classe 6)

Le sous-corpus composé des segments de la classe 6 compte 67 567 occurrences, 6742 formes, 1810 segments de texte et 3369 hapax, soit 49,97% des formes et 4,99% des occurrences. Nous avons fixé à 7000 le nombre maximal de formes analysées. La classification aboutit à 1663 segments classés, soit 91,88%.

Deux groupes de classes se détachent de cette classification. Le premier regroupe un vocabulaire relatif aux discussions sur la loi des 35 heures (classe 4) ainsi qu'un vocabulaire relatif à l'articulation entre flexibilité et sécurité (classe 3). Ce groupe thématique est cohérent avec la classe-mère dont il provient : il aborde des questions liées au travail et mobilise le terme-pivot *flexibilité* :

**** *rep_11 *file_2000 *annee_1999 *am_199911 *amj_19991115

ils doivent travailler souvent près de 42 heures par semaine pour livrer leurs chantiers en temps voulu. Dans ce cas comme dans bien d'autres, la flexibilité des horaires est une nécessité et la réduction du temps de travail constitue un frein supplémentaire au développement de l'activité touristique (classe 4)

**** *rep_13 *file_2008 *annee_2008 *am_200807 *amj_20080716

la flexisécurité, ce modèle qui offre aux travailleurs plus de sécurité d'emploi en échange d'une flexibilité accrue, y fait son apparition et cette petite nouveauté justifierait à elle seule que les membres du gouvernement et de la majorité en fassent l'acquisition (classe 3)

Le second groupe comprend un vocabulaire lié à la compétitivité des entreprises (classe 2) et un vocabulaire spécifique aux échanges de personnels entre entreprises des pôles de compétitivité, dans le cadre des discussions d'un projet de loi (classe 1). Les thématiques de ce groupe semblent à première vue plus éloignées de la classe-mère et elles mobilisent le terme-pivot *compétitivité*.

Si les classes 3 et 4 sont directement en lien avec la thématique de la classe-mère, les classes 1 et 2 s'en éloignent. Toutefois, une analyse plus fine nous permet de constater que la classe 1 aborde des questions liées à l'emploi, ce qui explique le lien avec la classe-mère dont elle provient. De plus, la classe 2 présente un vocabulaire de l'entreprise et du dialogue social que nous retrouvons également dans les segments de texte caractéristiques de la classe-mère. La classe 2 regroupe des termes tels que *actionnaires, salariés, travailleurs, patronat* là où la classe-mère regroupe des termes tels que *patrons, syndicats, salariés, travail, employeur*.

A la lumière des thématiques de ce sous-corpus, nous voyons l'articulation qui peut exister dans les discours entre flexibilité et compétitivité, la première étant posée comme une condition de la seconde.

3.6. Sous-corpus « *Compétitivité et questions européennes* » (classe 5)

Le sous-corpus composé des segments de la classe 5 comprend 146 864 occurrences, 9785 formes, 3915 segments de texte et 4631 hapax, soit 47,33% des formes et 3,15% des occurrences. Nous avons fixé à 10 000 le nombre maximal de formes analysées. La classification aboutit à 3423 segments classés, soit 87,43%.

Deux groupes de classes émergent. Le premier regroupe un vocabulaire relatif à la compétitivité de la France (classe 3) ainsi qu'un vocabulaire autour des questions européennes (classe 2). Le second groupe comprend un vocabulaire lié au rapport Gallois et au pacte de compétitivité (classe 4) ainsi qu'un vocabulaire lié au pouvoir d'achat, à la baisse des dépenses publiques et à la relance de la compétitivité (classe 1) :

**** *rep_14 *file_2013 *annee_2012 *am_201211 *amj_20121106

monsieur le Premier ministre, hier Louis Gallois remettait le rapport que vous lui aviez commandé. Aujourd'hui, vous nous présentez le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi qui s'en inspire largement (classe 4)

**** *rep_14 *file_2014 *annee_2014 *am_201407 *amj_20140715

qui a échoué à redresser les comptes publics de notre pays dans la justice, à relancer la compétitivité de nos entreprises, à améliorer le pouvoir d'achat des ménages et à renouer avec la croissance (classe 1)

Nous sommes face à un sous-corpus assez homogène dans lequel il est question principalement de compétitivité (classes 3, 4 et 1) et d'Europe (classe 2). Concernant la classe 2, il apparaît que c'est le terme *déficit* qui fait le lien avec la classe-mère. Dans la classe-mère, il est question de « déficit du commerce extérieur » ou encore de « montée des déficits » alors que la classe 2 présente des expressions telles que « explosion des déficits » ou encore « cruel déficit de gouvernance économique ». Sur le fond, la thématique de la classe 2 se rapproche de celle de la classe-mère par la toile de fond qui est commune aux deux : la question des politiques économiques et financières.

3.7. Sous-corpus « *Compétitivité, concurrence internationale, agriculture et travail* » (classe 1)

Le sous-corpus composé des segments de la classe 1 compte 137 902 occurrences, 8796 formes, 3632 segments de textes et 4172 hapax, soit 47,43% des formes et 3,03% des occurrences. Nous avons fixé à 9000 le nombre maximal de formes analysées. La classification aboutit à 3421 segments classés, soit 94,19 %.

De cette classification émergent deux groupes de classes. Le premier groupe comprend le vocabulaire de la concurrence internationale et de la position des entreprises françaises sur le marché mondial (classe 5), un vocabulaire procédural lié à la discussion de textes de loi (classe 2) et un vocabulaire relatif aux questions d'agriculture, de commerce international ainsi que de salaire et de coût du travail (classe 1). Le second groupe de classes comprend un vocabulaire relatif à l'innovation, à la recherche et aux pôles de compétitivité (classe 6) ainsi qu'un vocabulaire où il est question de la compétitivité comme condition de la croissance, de budget, de consommation et de pouvoir d'achat (classe 3) et enfin un vocabulaire lié à la cohésion sociale et à la lutte contre le chômage (classe 4).

Toutes les classes traitent de la question de la compétitivité. En premier lieu, la classe 5 établit le lien entre la compétitivité des entreprises et le contexte plus large de la concurrence internationale. Ensuite, la classe 2 aborde cette question sous un angle procédural et la classe 1 a une approche plus sectorielle, en abordant la situation du secteur agricole. Par ailleurs, la classe 6 est relative aux pôles de compétitivité et la classe 3 aborde cette question en la liant avec celle de la croissance et de l'emploi. Nous voyons donc le lien qui s'établit dans les discours entre compétitivité, croissance et emploi. Enfin, la classe 4 établit un lien entre la lutte contre le chômage et les mesures en faveur de la compétitivité des entreprises, ce qui la rapproche de la classe 3.

4. Sélection des termes et enrichissement du répertoire

Pour chacune des sous-classes, nous parcourons l'onglet « Profils » dans Iramuteq afin de voir leurs termes caractéristiques. Nous classons les termes en fonction de leur chi² de liaison à la classe, de sorte à ce que les termes les plus significatifs de chaque classe apparaissent en

premier. Nous procédons ensuite à une sélection des termes qui nous semblent intuitivement renvoyer à la pensée néolibérale. Nous sélectionnons aussi bien des termes à fort χ^2 que des termes à χ^2 plus faible, la significativité des termes n'étant pas un facteur discriminant.

Nous dressons une première liste qui constitue un répertoire élargi de lexique :

adapter, adaptation, adaptabilité, agilité, agile, ajustement, ajuster, attractivité, attractif, banque, bancaire, bénéfice, blocage, boursier, budget, budgétaire, capital, cluster, concurrence, concurrentiel, concurrent, compétence, compétitif, compétition, conjoncture, conjoncturel, crédibilité, crise, croissance, déficit, déficitaire, dépense, dette, endettement, désendettement, directive, dispositif, dogme, dogmatique, dogmatisme, dynamisme, dynamiser, dynamique, économie, économique, économiquement, macroéconomique, efficacité, efficace, employabilité, équilibre, équilibrer, équilibré, déséquilibre, rééquilibrage, Europe, euro, européen, Eurogroupe, excellence, expertise, finance, financier, financer, financement, préfinancement, flexible, flexisécurité, flexicurité, gestion, immobilisme, inflation, investir, réinvestir, investisseur, investissement, liberté, libérer, libre, libération, marché, matraquage, mécanisme, modernisation, moderniser, mondialisation, monnaie, monétaire, mutation, optimisation, optimiser, pédagogie, performance, pilotage, pragmatisme, pragmatique, productivité, productif, raisonnable, rationalisation, rationnel, réaliste, récession, redressement, redresser, régulation, réguler, rentabilité, responsabilité, rigidité, simplification, simplifier, sociétal, souplesse, assouplissement, souveraineté, stabilité, stable, stabiliser, stratégique, structurel, synergie, technopole, transformation.

En plus de ces termes, nous relevons une liste de sigles que nous ne conservons pas dans la liste finale : *G20, FMI, FSI, OSEO, TVA, OCDE, PIB, ISF, CICE, PLFSS, CVAE, CITS, BPI.*

Certains termes de la liste ne renvoient à la pensée néolibérale que dans la mesure où ils sont mobilisés dans un certain contexte. Il s'agit ainsi dans un second temps de faire le tri entre les termes dont le sens est intrinsèquement lié à la pensée néolibérale et ceux qui ne le sont que contextuellement. Nous conserverons seulement les premiers, car conserver les seconds reviendrait à charrier tout un lexique dont les thématiques s'éloignent trop de ce qui nous intéresse. Il s'agit donc de conserver les termes qui appartiennent à un lexique spécialisé, un lexique proprement économique et financier.

Nous construisons un tableau dans lequel pour chacun des termes que nous avons retenus, nous affectons un score en fonction du caractère contextuel ou spécialisé de l'emploi du terme. Nous nous appuyons également sur des références, notamment l'ouvrage de Barbara Stiegler intitulé *Il faut s'adapter* et qui retrace les origines du néolibéralisme (Stiegler, 2019). Par ailleurs, nous puisons beaucoup d'éléments dans l'ouvrage dirigé par Pascal Durand et intitulé *Les nouveaux mots du pouvoir* (Durand, 2007). La question de la croissance et de son importance dans la pensée économique dominante a fait l'objet de nombreuses publications ; nous nous appuyons sur certaines d'entre elles pour la présente étude. (Bienaymé, 2015 ; Batout et Constantin, 2014). Enfin, les travaux de Corinne Gobin constituent des repères théoriques fondamentaux dans notre étude (Gobin, 2019, 2013, 2007, 2004). L'outil en ligne *TLFi* nous permettra enfin de voir si l'usage du terme dans le discours économique est répertorié ou non. Au terme de cette analyse, nous retenons une liste réduite de termes, en ayant éliminé tous les termes contextuels ou ceux dont l'emploi est trop général ou non-idéologique. Par exemple, des termes tels que *banque* ou *bancaire*, bien que faisant partie d'un vocabulaire spécialisé, ne sont pas idéologiquement connotés. C'est pourquoi nous ne les conservons pas. Par ailleurs, un terme comme *stabilité* est susceptible d'être mobilisé dans un

contexte différent que celui purement économique et financier, dans un contexte géopolitique par exemple.

Voici la liste que nous conservons pour construire le sous-corpus final : *adaptabilité, ajustement, cluster, compétitif, compétitivité, concurrentiel, crise, croissance, déficit, déficitaire, dette, endettement, désendettement, employabilité, Eurogroupe, expertise, flexibilité, flexible, flexisécurité, flexicurité, gouvernance, immobilisme, inflation, libérer, mutation, productivité, productif, récession, souplesse, assouplissement, synergie.*

5. Conclusion

Nous avons expérimenté une méthodologie innovante afin de constituer un répertoire de lexique néolibéral : en partant d'un nombre limité de termes (3 entrées lexicales), nous avons abouti à un répertoire conséquent (31 entrées). La phase de pré-sélection des termes, opérée manuellement et sur la base de l'intuition, pose incontestablement un problème méthodologique et épistémologique. C'est un biais de l'analyse qu'il convient de ne pas négliger. Toutefois, le retour aux ressources bibliographiques pour sélectionner les termes que nous conservons permet une validation théorique de notre répertoire lexical.

Par ailleurs, les deux étapes de l'analyse ont fait apparaître que la première classification ne faisait pas ressortir des thématiques homogènes, du fait de la taille du corpus et du nombre de classes trop faible (7 classes). La seconde classification a ainsi permis d'aboutir à des mondes lexicaux stabilisés (Reinert, 2008). Il est à noter que le lien entre une classe-mère et ses classes-filles n'est pas toujours thématique mais peut parfois être purement formel et résider sur l'usage d'un vocabulaire procédural par exemple.

Enfin, cette étude nous a permis de mettre au jour certains des imaginaires qui sous-tendent l'emploi d'un lexique néolibéral. D'une part, la recherche de la croissance occupe une place centrale et elle conditionne largement le lexique qui est employé : la compétitivité et la flexibilité sont ainsi posées comme des conditions de la croissance. De plus, l'idéal de concurrence est omniprésent : une économie performante est celle où les entreprises opèrent sur des marchés concurrentiels. Également, la productivité est un critère d'évaluation, aussi bien des travailleurs que des entreprises ou de l'économie dans son ensemble ; il s'insère dans l'imaginaire plus large de la performance économique et de la croissance. À l'inverse, l'inflation est à éviter et les spectres de la *crise* et de la *récession* sont toujours présents en arrière-plan. De plus, la maîtrise budgétaire occupe une place prépondérante dans l'imaginaire néolibéral : le déficit et la dette sont brandis comme des épouvantails pour justifier les mesures d'austérité. Par ailleurs, les variantes de *flexibilité*, *flexisécurité* et *flexicurité*, néologismes formés avec *sécurité*, illustrent le numéro d'équilibriste auquel s'adonnent les néolibéraux sur la question du travail. Plus largement, l'imaginaire du changement permanent et de l'adaptation qu'il suppose se retrouve dans les termes *adaptabilité*, *ajustement*, *mutation*, *souplesse* et *assouplissement*. Dans le même ordre d'idée, l'injonction à « libérer les énergies » consiste à dire qu'il faut supprimer les contraintes qui pèsent sur l'économie du pays et qui empêchent les entreprises d'être pleinement performantes ; bref, il faut sortir de l'immobilisme. L'échelle individuelle semble également primer, puisqu'il s'agit d'améliorer l'employabilité des travailleurs plutôt que d'agir à une échelle supérieure pour lutter contre le chômage. La concurrence se situe aussi au plan individuel : il s'agit de se vendre sur le marché du travail afin d'être meilleur que les autres. Nous voyons ainsi que les questions liées au travail semblent être un terrain de jeu privilégié pour la sémantique néolibérale. Enfin, la valorisation du savoir scientifique et savant se trouve exprimée par le recours à l'expertise.

En outre, l'Eurogroupe, réunion des ministres des finances des pays de la zone euro est une instance qui symbolise le transfert de souveraineté des États vers l'Union Européenne. Enfin, les termes *synergie* et *cluster*, traduction de *pôle de compétitivité*, sont des exemples d'infusion de la langue managériale dans le discours politique.

Références

- Batout, J., & Constantin, E. (2014). « Croissance, crise et dépérissement de la politique ». *Le Débat*, (5), 145-155.
- Bienaymé, A. (2015). « L'avenir de la croissance économique ». *Commentaire*, (3), 551-558.
- Borriello, A. (2019). *Quand on n'a que l'austérité: Abolition et permanence du politique dans les discours de crise en Italie et en Espagne (2010-2013)*. Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Borriello, A. (2017). « Les métaphores de l'austérité. Abolition et préservation de l'autonomie du champ politique dans les discours de crise en Italie et en Espagne ». *Mots. Les langages du politique*, (3), 21-36.
- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique: les masques du pouvoir*. Vuibert.
- Daniel, J. M. (2012). « Retrouver la croissance ». *Le journal de l'école de Paris du management*, (4), 25-30.
- Durand, P. (2007). *Les nouveaux mots du pouvoir. Abécédaire critique*. Aden.
- Gobin, C. (2019). « Discours constituant, austérité et néolibéralisme: des dynamiques énonciatives imbriquées. Le cas des Grandes Orientations des politiques économiques de l'Union européenne ». *Langage et société*, (1), 31-51.
- Gobin, C. (2013). « L'Union européenne et la nouvelle gouvernance économique: un système politique contre l'Etat démocratique ». *Pyramides. Revue du Centre d'études et de recherches en administration publique*, (25), 155-180.
- Gobin, C. (2004). « Gouverner par les mots: des stratégies lexicales au service du consensus... contre le social? ». *Éducation et sociétés*, (1), 85-101.
- Hazan, É. (2006). *LQR: la propagande du quotidien*. Raisons d'agir.
- Lamalle, C., & Salem, A. (2002). « Types généralisés et topographie textuelle dans l'analyse quantitative des corpus textuels ». *Actes des 6es Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, 403-412.
- Ratinaud, P., & Marchand, P. (2015). « Des mondes lexicaux aux représentations sociales. Une première approche des thématiques dans les débats à l'Assemblée nationale (1998-2014) ». *Mots. Les langages du politique*, (108), 57-77.
- Ratinaud P. (2014), IRaMuTeQ : Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires (Version 0.7 alpha 2), <http://www.iramuteq.org>
- Reinert, M. (2008). « Mondes lexicaux stabilisés et analyse statistique de discours ». *Actes de la JADT 2008*, 981-993.
- Reinert M. (1990), « ALCESTE : Une méthodologie d'analyse des données textuelles et une application : Aurélia de Gérard de Nerval ». *Bulletin de méthodologie sociologique*, n°26.
- Reinert, M. (1983). « Une méthode de classification descendante hiérarchique: application à l'analyse lexicale par contexte ». *Cahiers de l'Analyse des Données*, 8(2), 187-198.
- Riveline, C. (2012). « Le mythe de la croissance ». *Le journal de l'école de Paris du management*, (4), 7-7.
- Stiegler, B. (2019). *" Il faut s'adapter": sur un nouvel impératif politique*. Gallimard.